



Quelles sont les missions de l'AESH référent ?

- ✓ Missions prévues par la circulaire 2019-088
- ✓ « Accompagnement à la **prise de poste** des AESH,
- ✓ Aide ponctuelle sur les **situations complexes**,
- ✓ Contribution à la mutualisation des **outils et pratiques** ».
- ✓ Participation à à l'attention des AESH la **réunion de rentrée des PIAL**

Qui est l'AESH référent ?

Un pair aidant sans lien hiérarchique, assurant une fonction de personne ressource

Comment s'organise la mission supplémentaire de l'AESH référent ?

6 heures hebdomadaires de missions spécifiques avec des permanences téléphoniques
(Jours et heures fixes hors vacances scolaires)

13 AESH référents
nommés pour l'année
2024-2025
pour 13 bassins
dans le Département
du Rhône

Qui sont les interlocuteurs des AESH référents au niveau du pôle école inclusive ?

Inspectrice éducation nationale ASH 1
Mme DE MARTINI
Chargé de mission AESH
M. BEBIN
Mme GUIEU
Mme DIEF
ce.0692726n@ac-lyon.fr

Comment l'AESH référent peut-il intervenir ?

- ✓ Échanges téléphoniques et courriels avec tous les professionnels du bassin qui le sollicitent
- ✓ Réponse aux questions, envoi de documents, conseils.
- ✓ Redirection vers le bon interlocuteur selon les besoins identifiés

Qui peut contacter l'AESH référent ?

Tous les AESH et les professionnels du bassin, en fonction du secteur de chaque AESH référent

Comment joindre l'AESH référent ?



- ✓ Téléphone
- ✓ Adresse courriel académique
- ✓ Cf Annuaire des AESH Référents